



Beau père alcoolique et irresponsable...

Par **Daelia**, le **19/06/2008** à **14:48**

Bonjour,

Je voulais savoir si il existait une lois qui oblige un père (2 enfants (18 et 23 ans) et mère au foyer, à sa demande) à subvenir aux besoins de sa famille avec un certain pourcentage de son salaire ou autre?

dans le cas présent : père alcoolique, fume comme un pompier (la mère aussi, stressée de sa situation familiale...) et joue (courses hippiques). il a un salaire de 1700€. la maison est payée depuis environ 2 ans. et donc sur ces 1700€, sont consacré en tout et pour tout peut être 300€ maximum à la nourriture, 200€ charges maison, abonnements et autres... 100€ essence. et le reste c'est pour le bon plaisir de monsieur!

tous les mois ils sont en négatifs. souvent la mère à une aide financière de son père pour recouvrir le découvert, et si c'est pas lui c'est nous (son fils et moi qui somment au chômage et ne touchons rien des assedics! les quelques économies qu'on avait, étaient de mes précédant emplois...)

là mère s'est mise à garder une enfant depuis 2 ans pour avoir un peu de sous pour faire les courses...

et bien sur la discussion avec le père est impossible puisqu'il se considère Chef de Clan, donc on a pas mot à dire! puis de plus, a cause de l'alcoolisme, il est mythomane.... donc sa mère et même toute la ville pense que c'est un grand homme qui s'est gérer sa famille et fait tous les travaux a la maison! mais bien sûr, que dalle! c'est sa femme qui fait tout (elle doit bosser 90h par semaine entre les taches ménagères, jardin, etc... et la garde de la petite!)

cette situation est insupportable, il me suffirait de partir pour ne plus voir ca, mais a part le père, c'est une famille géniale et j'ai envie de les aider.

(après la mère ne cherche pas spécialement de solution... elle s'est se plaindre par contre!)

merci à tous d'avance pour vos réponses...

Par **JamesEraser**, le **19/06/2008** à **14:54**

[citation]père alcoolique, fume comme un pompier[/citation]

Il y aurait bien des solutions concernant l'intempérance et la prodigalité, mais, entre deux (demande et conclusions), ça va être un cauchemar pour tout le monde et à plus forte raison si les conclusions sont négatives.

Rapprochez vous d'une assistante sociale pour évoquer tout ça.

Peut-être que la nature trouvera une solution vu le modus vivendi du père, ça ne va pas durer éternellement.....

Cordialement